

ASSISES DU FRANÇAIS AU PORTUGAL

Porto - FLUP

31 mai 2010

**État des lieux du français au Portugal:
observatoire, acteurs & stratégies de relance**



www.apecf.org.pt www.lettras.up.pt

Organisation:

Ana Clara Santos
Ana Paula Coutinho
José Domingues de Almeida
Maria de Fátima Outeirinho
Maria de Jesus Cabral

ISBN: 978-972-8932-67-1 1

Table des matières

<i>Ouverture</i>	2
Jean-Louis Chiss - <i>Linguistique, littérature, culture et didactique : l'exemple de l'Unité de formation et de recherche Didactique du français langue étrangère (UFR DFLE) de la Sorbonne Nouvelle Paris 3</i>	5
Cristina Robalo Cordeiro - <i>Jugement d'assises : de l'inculpation à la réhabilitation du professeur de Français</i>	11
Michel Drouère - <i>Intervention dans le cadre de la table ronde : « Autres acteurs et missions autres »</i>	
Maria da Conceição Pereira Ramos - <i>Association Portugaise des Docteurs en France (APDF)</i>	20
<i>Propositions d'engagement</i>	
<i>Acteurs et état des lieux</i>	
<i>Album</i>	

Exma. Senhora Vice-Reitora da Universidade do Porto: Professora Doutora Maria de Lurdes Correia Fernandes;

Exma. Senhora Directora da FLUP: Professora Doutora Maria de Fátima Marinho;

Exma. Senhora Presidente do Conselho Pedagógico: Professora Doutora Paula Pinto Costa;

Exma. Senhora Presidente do DEPER: Professora Doutora Maria da Graça Pinto;

Exma. Senhora Presidente da Associação Portuguesa de Estudos Franceses: Professora Ana Clara Santos;

Madame la Représentante de l’Ambassade de France et Attachée de Coopération : Mme Fabienne Lallement,

Gostaria, em primeiro lugar, de salientar o apego aos Estudos Franceses e Francófonos, muitas vezes e de várias formas, manifestado por esta casa e que se vê agora reiterado ao acolher estes primeiros Estados-Gerais do Francês em Portugal. O nosso muito obrigado colectivo!

Gostaria também de agradecer e saudar a presença, neste evento ímpar na nossa história universitária e associativa, da Directora-Adjunta da DREN, Dra. Ema Gonçalo e da representante da DREN, Dra. Fátima Amaral; do Senhor Secretário do CRUP, Doutor João Borges de Melo; do Senhor Delegado-Geral da Alliance Française, Dr. Michel Drouère; da Senhora Presidente da APPF, Dra. Cristina Avelino; da Senhora Secretária da APDF, Professora Maria da Conceição Ramos.

Agradeço a presença dos nossos conferencistas convidados: os Professores Jean-Louis Chiss e Cristina Robalo Cordeiro.

Cumprimento todos os nossos colegas representantes aos Estados-Gerais das várias universidades, politécnicos e escolas superiores, e da própria APEF, que pronta e entusiasticamente responderam ao desafio lançado em Janeiro para fornecerem dados estatísticos e estarem presentes hoje nesta Jornada.

Cumprimento os colegas do ensino básico e secundário que se inscreveram neste evento, e cujo contributo para a projecção do francês em Portugal é mais do que evidente. São credores da nossa gratidão e esperam de nós, estou certo, uma nova articulação estratégica compatível com o quadro pedagógico e sociológico em que se insere o ensino dos idiomas estrangeiros no nosso país.

Cumprimento os colegas, os estudantes, os funcionários, nomeadamente a Vânia Dias, que muito deu a esta organização.

Deixo por fim uma palavra de cumplicidade às minhas colegas e amigas Professoras Ana Paula Coutinho, Maria de Fátima Outeirinho, Ana Clara Santos e Maria de Jesus Cabral que estão comigo nesta aventura.

Minhas Senhoras e meus Senhores,

Ao organizarmos (FLUP, APEF e Embaixada de França) estes primeiros *Estados-Gerais do Francês em Portugal*, não nos move um qualquer sentimento saudosista, nem qualquer atitude do tipo «French Pride» para marcar o orgulho de ser francófono num mundo diferente, nem tampouco uma vontade de acertar contas com o presente global, multicultural e plurilingue.

Move-nos, outrossim, a necessidade lúcida de um balanço e de uma reflexão de índole científica, institucional e objectiva sobre a presença real da língua francesa em Portugal em várias vertentes.

Este é o momento, em família, de conviver, reatar laços e planear estratégias de futuro. Mas este é também o momento de colocar em cima da mesa as perplexidades e inquietações que trazemos das nossas experiências e vivências ligadas ao ensino e ao uso do francês.

Por exemplo, e evoco este ponto por ser um dos mais prementes em muitos dos testemunhos que nos chegam, há que saber sem rodeios, se sim ou não, apesar de uma legislação imparcial e defensora das opções educativas em matéria de língua estrangeira, certos conselhos executivos de certas escolas de norte a sul, encaram esta questão ao sabor de uma gestão curricular interna e opaca.

Saber se sim ou não, alunos cuja primeira opção seria espontaneamente o francês se vêem internamente impedidos ou desaconselhados a seguirem esta opção livre e, por uma lógica de círculo vicioso, o mesmo sucede a muitos docentes desta disciplina, subtilmente levados à reciclagem no ensino de outro idioma.

E já agora, saber se, nesta ou noutra situação, qualquer que seja a língua estrangeira em causa, embora hoje e aqui estejamos a tratar do francês, os docentes, os encarregados de educação e os alunos e respectivas associações podem contar com

o Ministério da Educação e as Direcções Regionais enquanto árbitros atentos, exigentes e equidistantes.

Aliás, a nossa postura associativa e individual nesta matéria terá de ser mais segura de si, exigente, proactiva e interventiva. Em suma, mais bem pensada e coordenada de forma a dar conta, num contexto mais agressivo, das imensas potencialidades económicas, culturais e simbólicas ligadas à língua francesa e à geolinguística do francês no mundo.

Mesdames et Messieurs,

En projetant ces *Assises*, nous entendons également interroger la politique linguistique de l’Ambassade de France chez nous, partenaire incontournable, les moyens dont elle se dote, les objectifs tracés et les résultats obtenus.

Dans un cadre où l’option pour le français langue étrangère ne va plus de soi, où les recettes culturelles d’hier ne sont plus en phase avec le souci de communication d’aujourd’hui, n’a-t-on pas donné des signes parfois contradictoires ? A-t-on tout fait pour assurer les conditions d’un rayonnement d’un nouveau genre de la francosphère chez nous ? A-t-on su impliquer les entreprises françaises et francophones dans cette tâche novatrice ? Sait-on trouver les mots justes, l’argumentaire efficace qui cautionnent l’utilité concrète du français et des cultures issues des espaces francophones ?

Comme dans bien des domaines, la frilosité s’avère parfois plus néfaste que l’inaction, et un investissement réduit peut avoir plus d’impact, nous l’avons vu à plusieurs reprises, que les budgets d’autrefois.

Heureusement, tous ensemble, nous avons vu venir à temps le changement qui s’annonçait, et très promptement, nous avons tous décidé d’agir et de réagir. Je n’en veux pour preuve que la présence de tous ici aujourd’hui.

Le bilan est dressé et nous y reviendrons, les acteurs, c’est nous ; et les stratégies de relance devraient être dégagées au fur et à mesure de nos débats et échanges, que nous voulons ouverts et francs, et feront sûrement l’objet d’engagements de notre part.



Les Professeurs Chiss et Cordeiro nous aideront à y voir plus clair et à comprendre le cadre et les enjeux du moment pour ce qui est du français.

A toutes et tous, au nom des Organiseurs des *Assises*, je vous remercie, vous souhaite la bienvenue à la FLUP et à Porto et de bonnes Assises !

Merci !

Linguistique, littérature, culture et didactique : l'exemple de l'Unité de formation et de recherche Didactique du français langue étrangère (UFR DFLE) de la Sorbonne Nouvelle Paris 3

Jean-Louis Chiss
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (DILTEC)

L'Unité de Formation et de recherche (UFR) de Didactique du Français Langue Etrangère (DFLE) de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, institution unique en France, que j'ai l'honneur de diriger depuis quatre ans, est l'héritière de l'Ecole de Préparation des Professeurs de Français à l'Etranger (EPPFE) de la Sorbonne fondée en 1920 par le grand linguiste Ferdinand Brunot, initiateur aussi des Cours de Civilisation Française dans la même Sorbonne, aujourd'hui rattachés à l'université Paris Sorbonne Paris 4. L'EPPFE, qui a changé plusieurs fois de dénominations, « Ecole » puis « Institut » puis Unité d'enseignement et de recherche (UER) à partir de 1970 au moment de l'éclatement de la Sorbonne en plusieurs universités, est donc devenue, par un processus d'universitarisation progressif, une sorte de « faculté » ou de « département » à l'intérieur de Paris 3.

Une étude attentive de ces différents intitulés montrerait que, si les dimensions de « l'étranger » et du « français » sont toujours présentes, le « français langue étrangère » (FLE) et la « didactique » comme disciplines apparaissent ensemble, sous la houlette de Robert Galisson, après une étape résumée par la dénomination « Etudes françaises à l'étranger ». L'institution, outre ses aspects de centre de formation de professeurs, a toujours réuni des spécialistes de littérature, de civilisation/culture et de philologie/linguistique avec une part de plus en plus marquée pour les sciences du langage (influence dès le départ des phonéticiens comme Pierre Fouché puis des lexicologues comme Bernard Quemada et Galisson) et une ouverture de plus en plus nette vers les didacticiens du FLE¹.

¹ Pour les aspects historiques de l'institution et, au-delà, les questionnements portant sur les contextes éducatifs et universitaires en France et à l'étranger, les débats théoriques et méthodologiques relatifs à l'enseignement du français et d'autres langues, voir mon article « Linguistique française et enseignement du français (de l'EPPFE à l'UFR DFLE) : l'épreuve de l'étranger » et l'ensemble du numéro 44 de *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, juin 2010.

1. L'héritage et ses transformations

Dans la configuration actuelle de l'UFR DFLE (31 enseignants-chercheurs titulaires dont 10 professeurs, 7 professeurs détachés du second degré, 45 chargés de cours, 5 personnels administratifs), le caractère pluridisciplinaire se maintient avec les composantes linguistique et didactique majoritaires, la composante littéraire significativement présente et une place plus restreinte faite à l'anthropologie culturelle.

Au-delà de ces répartitions entre les postes d'enseignants-chercheurs, il faut noter surtout des inflexions internes aux disciplines : les enseignements de « civilisation » devenue « culture » ont longtemps été fort bien représentés, depuis Louis Porcher jusqu'à Martine Pretceille et Geneviève Zarate. Aujourd'hui, la présence de Jean-Jacques Courtine a déterminé un déplacement vers les thématiques du corps et de l'image dans une optique globale d'anthropologie culturelle moins ciblée sur le FLE.

Les professeurs de littérature comme Daniel Delbreil ou Pierre-Edmond Robert, tout en s'intéressant à l'enseignement de la littérature, ont maintenu une tradition ancienne de l'UFR où les études littéraires du 16^e au 20^e siècle avaient toute leur place pour assurer le bagage des futurs professeurs à l'étranger. Emmanuel Fraisse, entouré de plusieurs collègues, a infléchi l'enseignement littéraire de notre UFR vers la didactique de la littérature, les littératures francophones et la « mondialisation » de la littérature.

Les linguistes didacticiens qui constituent l'effectif le plus nombreux sont pour une bonne part des spécialistes « historiques » du FLE tout en ayant chacun un champ de recherche identifiable dans les sciences du langage : Jean-Claude Beacco, Francine Cicurel, Sophie Moirand sont parmi ceux-là, auxquels il faut ajouter Daniel Véronique (dont le poste est à Aix-en-Provence mais qui reste directeur de recherche à Paris 3). Les didacticiens du français langue maternelle (FLM) sont représentés par Danièle Manesse et par moi-même, à la frontière FLM/FLE, ainsi que par Dan Savatovsky (dont le poste est à Dijon mais qui reste directeur de recherche à Paris 3). Les didacticiens

d'autres langues ont fait leur entrée dans notre UFR (Jean-Paul Narcy-Combes pour l'anglais)².

Ce double élargissement du FLE et de sa didactique vers le FLM et le FLS (français langue seconde) et vers la didactique des autres langues se soutient d'une orientation de fond, perceptible depuis une vingtaine d'années, qui « désenclave » le FLE et le situe dans la didactique des langues (maternelles et étrangères), ce que manifestent les recherches, importantes dans nos équipes, sur la didactique du contact de langues ou du plurilinguisme (en particulier européen), sur la didactique « convergente » ou « intégrée » dans de multiples contextes, sur les problématiques de l'immigration et du FLS...Si notre UFR reste une institution centrée sur le FLE, on peut mesurer, par ses évolutions internes, la transformation de l'ensemble du champ.

Bien que désormais la recherche ne dépende plus administrativement des UFR mais des équipes d'accueil regroupées dans les écoles doctorales, on peut d'autant moins la passer sous silence que cette dimension a toujours été organiquement liée à l'UFR, plus sans doute que dans d'autres facultés, à cause du caractère spécifique de la didactique, discipline de réflexion et d'intervention, déterminante pour la formation des professeurs. Deux équipes de recherche ont leur siège dans notre UFR tout en étant rattachées à l'école doctorale « Langage et langues : description, théorisation, transmission ».

Il s'agit du CEDISCOR-SYLED (centre essentiellement consacré à l'analyse des discours dont les discours didactiques) et du DILTEC (Didactique des langues, des textes et des cultures) que je dirige actuellement et sur lequel je m'attarderai quelque peu parce qu'il rassemble la grande majorité des enseignants-chercheurs de l'UFR, qu'il regroupe de nombreux doctorants (150 environ) et qu'il présente une image largement congruente avec celle de l'UFR. Forte de 35 membres « pleins » et d'une trentaine de membres « associés », cette équipe, liée aussi avec le département de langues de la grande université scientifique Paris 6, est l'une des plus importantes (si ce n'est la plus importante) dans son domaine en France.

² Le choix, contraint par les impératifs de réduction de l'information, a été de ne citer que les professeurs directeurs de recherche. Ce n'est en rien mésestimer le travail de tous autres les collègues de notre UFR dont beaucoup sont connus à l'étranger.

L'enseignement/apprentissage des langues (et des cultures) et spécifiquement du français comme langue étrangère et seconde constitue le terrain de recherche central. Les axes se déclinent ainsi : politiques linguistiques et didactique des langues (aspects historiques, sociolinguistiques, langues et immigration, langues et échec scolaire, français langue seconde, formation des enseignants) interactions didactiques, tâches et dispositifs (avec les TICE), acquisition, littérature et mondialisation, anthropologie. Ce travail implique, par définition, de multiples partenariats français et internationaux et l'accueil de doctorants dont une grande partie d'étudiants et de professeurs qui ont déjà ou auront des responsabilités dans les systèmes éducatifs du monde.

De ce point de vue, les intérêts scientifiques convergent avec les ouvertures internationales sur le plan linguistique et culturel, avec le souci évident de la professionnalisation (l'intérêt des métiers d'enseignement, de formation, d'encadrement, mais aussi de l'édition et des médias en France et à l'étranger). Notre rayon d'action concerne la politique européenne des langues, la francophonie et l'enseignement du français à l'échelle mondiale. L'activité scientifique se manifeste par des colloques internationaux, des journées d'étude, des publications et de nombreuses missions d'expertise (sans compter les missions axées sur la formation).

2. Une configuration actuelle et toujours en mutation

L'originalité de l'UFR, pour le dire vite, est d'offrir un cursus complet de DFLE, en présentiel et à **distance**, élargi au français langue seconde et à la didactique des langues dans son ensemble. Depuis l'entrée en première année d'université jusqu'au **doctorat de « didactique des langues et des cultures »**, un étudiant –ou un professeur- peut poursuivre ses études dans le domaine en tout ou partie dans notre UFR. Longtemps, la maîtrise de FLE a été le diplôme le plus emblématique, celui avec lequel on partait enseigner à l'étranger. Le processus de Bologne, avec l'instauration du LMD (licence-master-doctorat, 3/5/8), a déterminé une restructuration de notre offre de formation qui s'est ainsi traduite :

- nous avons ouvert, en partenariat avec d'autres UFR de l'université, des « **parcours** », « Didactique du français (langue étrangère et seconde) » **au sein des licences de lettres modernes, de sciences du langage et de LLCE** (anglais, allemand, arabe, espagnol, italien, portugais) dont la conception répond à une attente des étudiants, à un projet théorique et professionnel (former des enseignants « bivalents » (deux langues) en particulier pour les contextes étrangers).

Alors que précédemment les études de DFLE ne commençaient qu'en fin de licence avec la « mention FLE », cette innovation nous a permis d'être présents dans l'offre universitaire dès après le baccalauréat et d'offrir un choix en master aux étudiants, soit de poursuivre dans leur « majeure » (lettres ou anglais par exemple) soit de privilégier leur « mineure » en entamant notre master.

Nous avons maintenu – en raison de la demande – un **diplôme d'université** au niveau de la troisième année de licence : l'**ECDF** (Enseignement complémentaire de didactique du français) pour des étudiants qui souhaitent avoir une formation en didactique du français sur une seule année en complément de leur formation principale.

- nous avons conçu sur deux ans un **master** de « **didactique du français et des langues** » (dénomination significative, voir *supra*) qui est organisé en Y, un **master 1** très consistant (qui permet en particulier une remise à niveau des étudiants français et étrangers qui n'auraient pas suivi les cursus de licence) et **deux masters 2**, l'un à finalité **recherche** ouvrant sur le doctorat et l'autre à finalité **professionnelle** qui comprend **trois options** : l'une tournée vers les métiers du FLE, l'autre vers les métiers de l'ingénierie éducative et linguistique, la troisième vers la formation pour le français langue seconde et l'alphabétisation.

Les formations ici évoquées débouchent sur des **diplômes nationaux** : licence, master et doctorat (donc avec possibilité d'équivalences européennes) et sont susceptibles d'être menées à distance dans le cadre du télé-enseignement.

- nous avons aussi reconfiguré nos **diplômes d'université** réservés à des étudiants étrangers soucieux d'apprendre le français ou de développer leurs compétences en langue, littérature et culture françaises dont certains souhaitent continuer des études en France où y inscrire un projet professionnel ou personnel : le

DULF (diplôme universitaire de langue française), avec différents niveaux, qui a pour objectif l'apprentissage du français de communication pour les usages quotidiens et académiques ; le **DUEF 1 et 2 (diplômes universitaires d'études françaises)** pour l'approfondissement des connaissances en langue, littérature et culture françaises et l'initiation à l'écriture académique française en vue de poursuivre des études à l'université. Le DUEF 2 peut donner accès à une licence de langue et littérature françaises et peut conduire, après obtention d'une licence complète, au M1 « Didactique du français et des langues » (voir *supra*).

- nous avons enfin développé des **formations spécifiques**, en particulier des cours de perfectionnement linguistique et académique pour des étudiants étrangers issus de multiples cursus de notre université, des cours pour les étudiants accueillis dans les programmes d'échanges (Erasmus), une forte implication dans les certifications DELF et DALF et dans les cours de « Langues pour non spécialistes ».

On le voit : l'UFR DFLE de la Sorbonne Nouvelle, à travers ses diplômes nationaux de didactique de FLE, des langues et des cultures, ses diplômes d'université de français, son rôle dans l'accueil des étudiants étrangers, son expertise dans la formation des professeurs, son lien fort avec la recherche, ses relations internationales est l'héritière d'une tradition de près d'un siècle dont elle assume et transforme l'héritage. En concluant cette présentation, je tiens seulement à dire que l'exemple, pour pertinent qu'il puisse paraître, ne vaut pas exemplarité et requiert la confrontation fructueuse avec vos départements universitaires de français au Portugal.

Jugement d'assises : de l'inculpation à la réhabilitation du professeur de français

Cristina Robalo Cordeiro
Universidade de Coimbra

Depuis la rentrée 1976 je suis professeur de français.

J'ai commencé ma carrière à l'Ecole Secondaire Eugénio de Castro de Coimbra et l'inoffensive débutante de 21 ans que j'étais avait reçu la charge d'une classe de petits durs d'un quartier périphérique de la ville. Je mentrais en disant que je garde de cette initiation un souvenir émerveillé !

Le désordre de ces années révolutionnaires (du PREC) les bâtiments en préfabriqué, mon inexpérience absolue, l'angoisse de me retrouver seule dans la cage aux fauves, les contraintes administratives, la hiérarchie, l'indifférence des collègues, la conscience de mes insuffisances, la sensation cuisante surtout d'une chute brutale dans le réel après mes années d'études supérieures, tout en fait contribuait au « cafard » qui gâchait les week-ends que je consacrais d'ailleurs entièrement à la préparation de mes cours.

Tout sauf, bien sûr, le français lui-même, cette langue dont je suis tombée amoureuse à 15 ans en écoutant Jacques Brel et qui me semblait la chose la plus précieuse, la plus délicieuse à enseigner, même aux ostrogoths pubères à la civilisation desquels je consacrais - bien vainement - ces premiers efforts pédagogiques.

Depuis, trente-quatre ans ont passé mais je me sens toujours solidaire de cette jeune professeur désarmée, forte de sa seule passion pour le français, et que j'ai retrouvée plus tard à de très nombreux exemplaires lors de mes tournées de coordinatrice de stages dans la région de Coimbra.

Que de tristes collègues j'ai visités, au fond de campagnes à moitiés urbanisées où la pauvreté et l'alcoolisme levaient depuis des siècles leur tribut sur une population encore largement analphabète ! Et quelle surprise c'était de découvrir dans ces établissements scolaires, gris comme des casernes, un petit groupe de professeurs ardents et joyeux, un club de français, des élèves sympathiques, une exposition de peinture ou de photographie: après un petit goûter pris avec eux, je repartais souvent avec un cadeau de l'école comme si c'était moi qu'il fallait remercier de quelque chose

alors que je me sentais remplie de reconnaissance et d'admiration pour ces collègues véritablement héroïques dont toute l'existence se déroulait et se déroulerait dans ce décor terne, au milieu de ces adolescents eux-mêmes voués à une vie médiocre.

Car j'avais, moi, échappé à cet univers que je trouvais à la fois déprimant et sublime comme ces atmosphères des romans de Georges Bernanos, où la description naturaliste sert de repoussoir à la sainteté des personnages.

Une bourse à l'Université de Poitiers, obtenue à travers le Service Culturel de l'Ambassade de France, m'avait fait remonter du fond de la mine et allait me permettre de vivre trois années d'épanouissement culturel dans un pays dont je connaissais la langue mais non encore les mœurs ni les gens. Cette évasion française et, par la suite, la chance d'obtenir un poste d'assistante stagiaire dans mon Université ont décidé de mon destin professionnel, si différent de celui de mes camarades de fac attachées à leur vocation première de professeurs de portugais-français dans l'enseignement secondaire.

Durant de nombreuses années, je les rencontrais, ces camarades, toujours avec la même émotion, dans le cadre des journées pédagogiques que j'organisais à Coimbra et auxquelles participaient des centaines d'étudiants à nous devenus à leur tour des collègues. Mon émotion, à bien l'analyser, était faite d'un peu de mauvaise conscience : comme celle que pouvait éprouver en 1917 un officier d'Etat-major fraternisant avec d'anciens compagnons sortant de l'enfer des tranchées.

Car entre mon expérience professorale et la leur, il n'y avait pas seulement une différence de degré mais une différence de nature : et pour elles (c'était, évidemment, surtout des femmes), la situation depuis les années 70 n'avait pas cessé d'empirer. Elles avaient choisi un métier, réputé assez stable et tranquille, mais dont les conditions d'exercice se ressentaient de plus en plus des mutations de la société. Tandis qu'à l'Université j'ai pu enseigner la littérature jusqu'en 2002 comme si rien n'avait changé dans le monde, elles, en revanche, recevaient de plein fouet l'impact d'une massification et, disons le mot, d'une prolétarianisation intensive de l'enseignement, d'une révision incessante des méthodologies, d'une désorientation chronique des stratégies ministérielles, etc.

Il est inutile que j'examine tous les facteurs de cette dégradation de l'enseignement public au Portugal. Vous les connaissez mieux que moi et vous en avez certainement débattu ce matin en dressant l'état des lieux du français. Ladite crise du français n'est, à mon sens, qu'un symptôme parmi beaucoup d'autres, plus douloureux que d'autres dans la mesure où il nous touche au cœur, nous professeurs de français. Il est remarquable à cet égard que beaucoup de nos concitoyens, à commencer par mes collègues à l'Université, se montrent insensibles à notre désarroi, quand ils n'expriment pas, ce qui est bien pire, leur compassion avec un sourire condescendant, comme si nous avions misé sur le mauvais cheval alors qu'il s'agit d'une bataille dont l'issue intéresse chacun.

Si j'ai commencé mon exposé par une espèce de récit, où l'affectivité a sa part, c'est que j'ai voulu d'abord m'impliquer comme sujet – et sujet souffrant - dans un débat global d'une complexité infinie, dont l'enjeu théorique et pratique est en définitive, pour reprendre une formule devenue courante, la concurrence culturelle au XXI siècle. Que nous soyons, individuellement ou même en tant que classe professionnelle, dépassés par l'ampleur du problème ne doit cependant nous empêcher de nous assumer comme acteurs et protagonistes d'un drame dont l'issue, imprévisible, dépend aussi de nous.

Si donc j'ai intitulé cette intervention « jugement d'assises », c'est que, jouant sur l'équivoque du mot « assises » - à la fois rassemblement et tribunal - j'aimerais réfléchir, dans une espèce d'examen de conscience, sur la part de responsabilité qui nous revient dans la mort - annoncée - d'une discipline scolaire et universitaire jadis florissante et prestigieuse.

Il m'est en effet arrivé d'entendre, en haut lieu (comme on dit), incriminer les enseignants, qui n'auraient pas su protéger les positions du français dans le système éducatif lui-même. Si le français avait eu de meilleurs défenseurs à l'Ecole, les attaques sournoises ou directes dont il est à présent la cible le trouveraient bien plus fort. Son affaiblissement viendrait ainsi de notre faiblesse. Avec des amis comme nous, le français n'aurait pas besoin d'ennemis, etc. Que répondre à ces griefs ? Si nous voulons contribuer à sauver ce qui peut encore être sauvé, nous devons avoir le courage de nous juger, de prendre la mesure de nos failles, de nous corriger aussitôt après.

Je crois qu'il est possible de distinguer trois plans d'accusation. Le premier, psychologique, concerne la qualité affective de notre engagement. Le deuxième, technique, regarde la pédagogie. Le troisième, dialectique, l'idéologie. Je n'aurai pas besoin de beaucoup développer pour être comprise.

Le premier reproche, le plus grave que l'on peut nous faire est d'avoir, en somme, manqué de passion. Nous avons dit un jour oui au français sans trop y penser, ou c'était un mariage de convenance, pas vraiment un choix fait avec toute notre âme. Le hasard, la nécessité, la facilité nous ont unis au français mais sans qu'il y ait jamais eu désir de faire vraiment connaissance. Et la vie a passé sans que l'amour soit né de la routine. Cette métaphore conjugale vaut ce qu'elle vaut et je ne la filerai pas davantage. Mais que chacun et chacune évalue la force du sentiment qui l'a d'abord conduit et conduite vers le français puis retenu(e) dans ses liens. Si l'amour fait des miracles, l'absence d'amour ne produit que l'ennui.

Je ne chercherai pas ici à dresser une « Carte du Tendre » à la manière de Mlle de Scudéry (ou de Georges Moustaki), où l'on passerait de la Mer Dangereuse au Lac d'Indifférence, hésitant entre Tendresse et Respect. Mais il est vrai qu'il y a une géographie des affections relatives au français, la Perfidie, la Méchanceté, la Tiédeur et l'Oubli formant des localités étrangement peuplées dont les habitants seraient à psychanalyser. Car toutes les nuances, toutes les ambivalences affectives existent dans la relation avec une langue. On peut aimer le français d'inclination, on peut l'aimer d'estime. On peut aussi nourrir un sourd ressentiment à son endroit et je crains que cette disposition ne soit assez répandue au Portugal comme après un trop long règne. Mais qui sondera les reins et les cœurs ? Il serait peut-être bon un jour d'opérer sous hypnose une catharsis de notre psyché collective de professeurs de français. C'est là, dans l'inconscient ou le non-dit, en procédant à une décharge des affects pathogènes, que l'on libérerait peut-être des énergies nouvelles.

Car on tient trop vite pour acquis que nous aimons le français. Ou plutôt on part de ce présumé. Mais une psychanalyse culturelle mettrait au jour des conflits non résolus qui paralysent notre action. Que veux-je dire quand je dis : j'aime le français ? Je me suis essayée, en écrivant ces lignes, à répondre honnêtement à la question. Il ne m'est venu à l'esprit que des mots insuffisants : je me suis alors récité

un poème de Prévert, j'ai chantoné du Brel, j'ai imaginé que je me trouvais à Poitiers en face de Notre-Dame la Grande, dans le Café de la Poste de l'île sénégalaise de Saint Louis avec un livre de Saint-Exupéry entre les mains ou dans le Souk de Marrakech avec mon amie marocaine Ouidad, spécialiste de Marcel Proust. Mais quant à pouvoir parler de cet amour : impossible !

Il me faudrait sans doute relire un peu de Lacan pour mettre ensemble ou faire semblant de coordonner la Chose et la Jouissance, le Désir et le Langage, l'Identité et l'Autre. C'est toujours l'objet petit a qui oppose sa résistance à mon dire. Je m'aperçois que j'ai en effet beaucoup de mal à préciser mon rapport au français et qu'il serait cependant très important que j'y parvienne pour aider les autres à le faire pour eux-mêmes. Je me trompais, du reste, en disant que nous avons manqué de passion. Nous avons surtout manqué, nous manquons des moyens de penser l'ambiguïté de la relation que notre désir soutient avec la langue française, relation où on trouverait de tout, même de la haine. Je n'irais pas beaucoup plus loin dans ce sens mais je sens qu'il y aurait beaucoup à faire dans ce domaine obscur des motivations profondes.

J'ignore si quelqu'un a déjà songé à appliquer les concepts lacaniens au FLE mais il me semble qu'il y a un vaste programme. Tant que nous n'y verrons pas plus clair en nous, il nous sera difficile de construire sur des bases rationnelles purifiées une « relance » du français et l'idée de tuer l'Autre reviendra compulsivement hanter les déclarations les plus passionnées. Qu'il me suffise pour l'instant de constater que nous ne savons pas ce que nous disons quand nous disons que nous aimons (ou que nous n'aimons pas) le français mais qu'il serait très important que nous le sachions en vérité, car tout le reste en découle.

Il m'est beaucoup moins difficile de me placer devant le deuxième chef d'accusation même si je vais prendre plus de risques en me montrant certainement injuste: nous ne saurions pas enseigner le français ! Je laisserai de côté les dons individuels - certains d'entre nous étant des pédagogues nés - pour me concentrer sur la question délicate, voire épineuse moins de la pédagogie que de la didactique. Sur ce point mon discours balance entre le plaidoyer et le réquisitoire. Je vous préviens tout de suite que je suis de parti pris.

On s'est beaucoup plaint de la didactique auprès de moi et je me souviens de témoignages de stagiaires révoltées par la place accaparée par la spéculation sur les capacités cognitives au détriment des connaissances elles-mêmes ou sur l'obligation de construire une démarche progressive dans l'abstrait alors que seule les intéressait l'interaction avec les élèves. Il y a eu un temps où, encore moins prudente qu'aujourd'hui, je n'hésitais pas à croiser le fer avec mes amis didacticiens que je ne comprenais pas plus qu'ils ne me comprenaient, étant les plus sérieux des hommes. J'allais jusqu'à penser que la didactique était une onzième plaie d'Égypte s'abattant sur l'enseignement et, en particulier, sur l'enseignement des langues vivantes, une espèce de parasite chronophage se nichant dans le cerveau et dédoublant toutes les opérations mentales. Je me disais que Zénon d'Elée en divisant à l'infini le mouvement et en empêchant ainsi Achille de rattraper jamais la tortue préluait aux abus de conscience de soi dont souffre la pédagogie moderne. Apprendre à apprendre, apprendre comment on apprend n'est-ce pas comme descendre de bicyclette pour se regarder pédaler ? L'apprentissage d'une langue n'est-elle pas la chose la plus simple pour un enfant qui ignore tout de la façon dont il apprend à parler et qui n'a jamais lu les ouvrages de Robert Galisson ?

Je suis aujourd'hui plus mesurée dans mon évaluation des performances de la didactique. Si je m'obstine à soupçonner en elle une tendance de l'esprit à formaliser au lieu de faire, je reconnais cependant qu'elle a jeté une vive lumière sur certains processus d'apprentissage. Si je continue à voir en elle une propension aux vieux abus de la scolastique, je ne méconnais pas cependant les avantages de posséder une terminologie exacte pour désigner des mécanismes rigoureusement étudiés à la lumière des sciences neurologiques. Mais je la laisse aux didacticiens et aux épistémologues.

Car si la question qui tout bonnement se pose, vu le peu de temps dont nous disposons pour former des professeurs, est de savoir s'il vaut mieux leur apprendre la grammaire française et l'histoire de la langue - qu'ils ne connaîtront jamais assez - ou les prolégomènes à tout enseignement de la grammaire, je m'obstine à croire qu'il vaut mieux malgré tout ne pas lâcher la proie pour l'ombre et se contenter du rudiment.

Je me rends bien compte que je ne dis rien là de très neuf et que des propos de ce genre ont été mille fois réfutés par de plus savants que moi. Le problème c'est que, ayant maintenant une assez longue familiarité avec l'administration, je m'aperçois que l'excès de méthodologie a investi également ce domaine en créant des obstacles artificiels là où suffisent le bon sens et l'initiative personnelle... Qu'il y ait un bon usage de la didactique et qu'elle ait fait sous certains aspects progresser la pensée pédagogique, trop longtemps prisonnière de l'empirisme, je n'en doute pas (et je regrette de n'avoir pas assisté ce matin à la conférence de M. Jean-Louis Chiss). J'opine seulement qu'elle est, comme du reste naguère une certaine linguistique, un tantinet impérialiste.

Disons finalement que le mauvais procès que je lui tente a pour but de reporter sur les méchants didacticiens la faute imputée aux gentils enseignants car il faut bien trouver des coupables. Quelque chose ne fonctionne pas dans l'enseignement du français: qui faut-il pendre sinon ceux qui depuis quarante ans travaillent à le réformer? Je serai encore plus expéditive quant à la troisième imputation qui a trait à l'énergie idéologique du français dont nous ne faisons rien. Autre manière de dire que nous ignorons que le français est une langue qui libère et qui, dans cette mesure, dérange beaucoup de monde. C'est une langue dangereuse pour tous les pouvoirs établis.

J'ai ici trop à dire pour ne pas être très brève et même elliptique. Le français sait dire non. Encore faut-il que nous en soyons conscients! Faisons l'effort de lire au moins pour notre compte des auteurs qui peuvent nous aider à le devenir (je pense à Alain Badiou) et cessons de proposer aux élèves une représentation anodine ou mesquine à l'image de notre propre médiocrité. Nous avons besoin, dans les moments si nombreux aujourd'hui d'aplatissement moral et de pusillanimité, de nous laisser inspirer par la violence d'un Aimé Césaire chantant dans *Soleil cou coupé*

« Le vrai pouvoir opératoire

De la négation » (*Soleil cou coupé*, 1948)

ou par la vigueur de ce qu'écrit Slavoj Žižek au sujet du radicalisme de Robespierre (*Robespierre : entre vertu et terreur*) contre les « manipulateurs cyniques de l'opinion publique ».

Car il y a la vertu politique de la langue française et qu'une simple remarque de grammaire met en évidence : l'opérateur négatif : « ne... pas ». Etrange redondance que cette négation dédoublée dans une langue réputée maigre. Le français, seul au moins parmi les autres langues que je connais, impose d'utiliser deux particules de négation, l'une avant, l'autre après le verbe, comme si on avait mal entendu et qu'il fallait que tout le monde comprenne bien que vous **ne** marchez **pas**. Si, disait Malraux, « l'esclave dit toujours oui » le français dit deux fois non. Non à la tyrannie, non à la soumission. Non au Dominant, non au Consentant. C'est la Jeanne d'Arc de mon grand-père, lui aussi professeur de français, c'est l'appel du 18 juin et c'est, en termes moins guerriers, plus épistémologiques, la très positive « philosophie du non » de Gaston Bachelard, ce bon génie si français. Car le « ne...pas » est en réalité le ressort, le tremplin d'une logique dynamique. Le Non français est un élan. Cet esprit critique, cet esprit frondeur est une création de la France, à la fois sceptique et ardente. Nous avons plus que jamais besoin de la vertu décapante, revigorante de la langue française. Autrement dit, ne soyons pas des moutons ! La seule chance de salut pour le français c'est de faire la différence, mais en termes de pensée. J'ai dit du mal de la didactique – et je le regrette un peu – mais je dirai beaucoup de bien de la dialectique, cette logique de combat. Nous avons la chance d'avoir assisté au cours du dernier demi-siècle à une extraordinaire renaissance de la philosophie française : mais il semble que Michel Foucault et Jacques Derrida, entre autres, soient des inconnus pour nous autres. Ce sont eux pourtant qui peuvent nous donner à comprendre quelque chose à notre monde.

Il ne s'agit pas bien sûr de parler d'eux à nos élèves mais peut-être que les lire modifierait notre représentation du français en nous faisant prendre conscience de nos responsabilités intellectuelles. Car c'est au fond là que je veux en arriver : au français langue de l'intelligence et de l'insoumission. Quand nous parlons français nous n'avons pas le droit d'être bêtes, c'est-à-dire dociles. Notre vrai crime a été de l'être. Il est temps de nous réhabiliter à nos propres yeux.

C'est une question d'honneur. Après avoir longtemps été une source de plaisir, le français est devenu pour moi un point d'honneur. D'honneur de l'esprit. Je reconnais qu'il y a bien d'autres présentations, plus attrayantes, et d'autres manières

plus « branchées » de le défendre, surtout devant les jeunes. J'en ai dans ma carrière utilisé un grand nombre. Mais j'enseigne moins aujourd'hui le français que je ne le professe et le parler est ma façon à moi d'être libre. Les circonstances opprimantes qui nous entourent et celles assez sinistres qui s'annoncent à l'horizon de la culture nous interdisent d'être frivoles. Il nous reste à être courageux.

A Waterloo le général Cambronne, commandant le dernier carré de la Vieille Garde, a refusé de se rendre. Quand j'ai fait le tour des raisons de ne pas désespérer du français, il m'arrive de penser à ce héros. Sa célèbre interjection vaut à elle seule tout un discours et je crois qu'il m'aurait suffi de la reproduire pour faire passer mon message.

Intervention dans le cadre de la table ronde : « Autres acteurs et missions autres »

Michel Drouère
Délégué général de l'Alliance française au Portugal
Directeur de l'Alliance française de Lisbonne

S'agissant des autres missions que l'enseignement du français, je voudrais vous donner l'exemple de trois activités qui sont assurées par l'Alliance française de Lisbonne, en complémentarité de ses cours pour le grand public :

1. La traduction
2. Les prestations aux entreprises
3. Les séjours linguistiques

La traduction est un domaine sujet à une illusion, l'illusion que la maîtrise parfaite de deux langues, complétée par l'expérience acquise lors de traductions ponctuelles, permet de s'intituler traducteur. Or la traduction est un métier qui s'apprend, dans des cursus universitaires de deux à trois ans ou bien même sur le tas, mais qui dans tout les cas fait appel à des savoir-faire pointus, parmi lesquels :

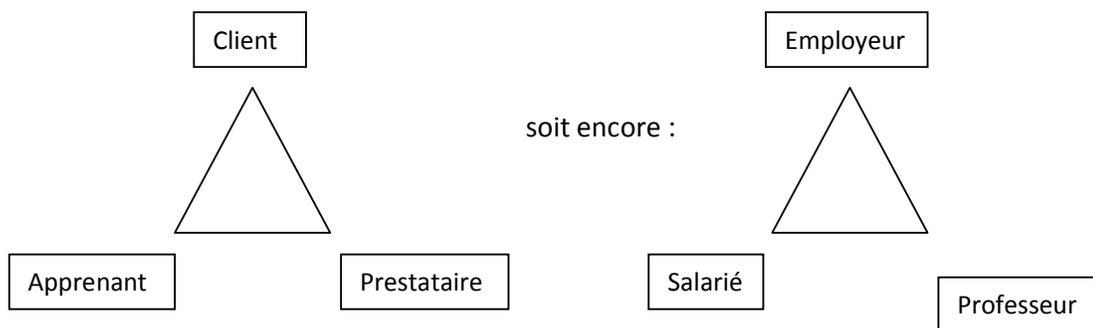
- une culture large, générale (« moyenâgeux » n'est jamais synonyme de « médiéval ») ou spécialisée (« non-vie » n'a rien à voir avec « décès » dans le monde de l'assurance)
- une culture réactualisée en permanence (lecture d'un quotidien dans la langue cible)
- une curiosité et un esprit de recherche alliés à une technique documentaire (São Valerio renvoie-t-il à Saint Valère ou à Saint Valérien ?)
- une rapidité de travail acquise par l'expérience (à rendre compatible avec l'impératif précédent...)
- un goût pour le droit, car les documents à traduire ont souvent valeur juridique
- des réflexes professionnels bien ancrés (par exemple connaissance parfaite de tous les pièges et faux-amis)
- une grande culture linguistique et une aisance dans le passage entre les niveaux de langue (« le mineur de moins de 16 ans » dans la langue courante est un « mineur de 16 ans » dans la langue écrite correcte), une vraie facilité de rédaction dans la langue cible, sans parler d'une orthographe parfaite
- une grande souplesse dans les horaires (un travail à rendre le lundi nous parvient souvent... le vendredi soir)

- enfin (ça n'est pas spécifique à la traduction) une fiabilité et une rigueur professionnelle sans faille, qui se manifestent par exemple par le respect strict des délais

Voici quelques exemples typiques de travaux de traduction assurés par l'Alliance française de Lisbonne : actes d'état civil, sentences de divorce, commissions rogatoires des tribunaux portugais adressées aux autorités françaises, dossiers d'appels d'offres, sites web entiers (www.parlamento.pt, www.herdatedamatinha.com, www.aigle-azur.fr...), documents pour le Parlement portugais (discours de députés, législation, rapports), documents pour la Cour suprême administrative (Conseil d'État), jurisprudence européenne, catalogues d'expositions (Musée d'Art Sacré de Lyon pour le diocèse de Beja), et enfin, sur un mode nettement plus drôle, la traduction en portugais de la campagne télévisuelle pour enfants de la Vache qui rit (spots télé).

C'est au développement méticuleux des savoir-faire cités qu'un service de traduction comme celui de l'Alliance française de Lisbonne doit son succès auprès de ses deux publics, les professionnels et les particuliers.

Second exemple, les prestations aux entreprises. S'agissant essentiellement de cours de français, pourquoi mettre ces prestations dans la rubrique « autres missions » ? Parce qu'on se trouve dans une relation triangulaire



où l'ensemble des relations entre les 3 acteurs a des conséquences sur le cours, son amont et son aval (celui qui paye n'est pas celui qui participe au cours, l'apprenant est le salarié de l'entreprise cliente etc.) Du coup le cours n'est plus la prestation, il n'en est que l'un des moments, non visible au demeurant par le client.

En amont, la prestation aux entreprises va comprendre en général :

- dans l'étape de démarchage, proposition ou réponse à appel d'offre, l'élaboration de plans de formation très complets (comprenant le CV des

enseignants par exemple), atteignant même des dizaines de pages dans le cas des appels d'offres

- le plan ne sera formulé le plus souvent qu'à l'issue d'un audit linguistique (qui est plus qu'une série de tests de placement des personnes à former, puisqu'il inclut les descriptifs de postes, de compétences à acquérir, les attentes de l'employeur...)

Pendant la formation on fera un compte rendu mensuel détaillé au client avec listes de présence.

Enfin en aval, l'évaluation de la formation correspond en entreprise à des enjeux forts (expatriation du salarié par exemple) et suivra un format codifié.

Pour clore cet exemple des prestations aux entreprises, je mentionnerai la certification qualité, qui est devenue indispensable pour être un prestataire crédible. Au Portugal, il s'agit de la certification DGERT, attribuée à l'issue d'un processus complexe (Acreditação de Entidades Formadoras - Direcção-Geral do Emprego e das Relações de Trabalho).

Au bout du compte, le travail avec les entreprises, que ce soit en traduction ou en formation, force à la modestie. Le client attend de nous la même fiabilité que celle de son prestataire d'entretien de photocopieuses. Le résultat attendu, la délivrance de la prestation, l'évaluation du résultat, la négociation du prix, le besoin de faire appel à un prestataire certifié, tout cela est commun à tous les prestataires de services aux entreprises. Nous avons le droit de penser que notre produit est plus noble que celui du réparateur de photocopieuses, mais ça n'est pas le problème de l'entreprise cliente.

Le temps me manque pour développer le troisième exemple, les séjours linguistiques. Mais j'espère vous avoir, par ces exemples, rendu plus proche ces métiers qui, pour être familiers aux professeurs de langues, et pour être souvent exercés avec brio par d'anciens professeurs, n'en ont pas moins leurs règles du jeu propres.

Association Portugaise des Docteurs en France (APDF)

Maria da Conceição Pereira Ramos
Vice-Présidente de l'APDF
Faculté d'Économie - Université de Porto

L'Association Portugaise des Docteurs en France (APDF) a été créée en 2002¹. En 2003 ont eu lieu les premières élections. Le Président élu a été le Professeur Fernando Ramôa Ribeiro, ancien Président de la Fondation Portugaise pour la Science et la Technologie, actuellement recteur de l'Université Technique de Lisbonne. J'ai à cette occasion été élue à la direction, comme membre du conseil de surveillance (« conselho fiscal »). Peu à peu la direction a commencé à faire l'inventaire des docteurs en France résidant au Portugal.

L'actuelle direction, élue en 2009 pour la période 2009-2011, est présidée par la Professeure Cristina Robalo Cordeiro (Vice-Rectrice de l'Université de Coimbra), et comprend comme vice-présidentes la Professeure Eduarda Gonçalves de l'ISCTE de Lisbonne et moi-même, qui suis professeure à l'Université de Porto.

L'APDF a pour objectifs la diffusion de la science et des cultures portugaise et française et aussi de promouvoir et de stimuler la coopération et la collaboration entre la France et le Portugal, en dehors de toute considération de nature politique ou religieuse. Ces objectifs se sont notamment concrétisés par les activités suivantes :

- L'attribution annuelle du prix scientifique APDF ;
- La participation à l'organisation et à la diffusion de conférences ;
- La promotion de conférences et communications par des chercheurs français ;
- Une réunion annuelle avec des boursiers doctorants portugais dans des Universités françaises.

Le prix scientifique APDF (appelé Celestino da Costa/Jean Perrin depuis 2006) est attribué depuis l'année 2002 et est co-financé par l'Ambassade de France et par la Fondation Portugaise pour la Science et la Technologie. De 2002 à 2006, des prix

¹ Les membres de la commission d'installation ont été désignés le 20 septembre 2002 : Fernando Ramôa Ribeiro (Président) ; Gabriela Lopes da Silva e Maria Teresa Ambrósio (vice-Présidentes) ; António Morão Dias (Trésorier).

scientifiques ont été attribués à 22 projets scientifiques résultant de la collaboration de chercheurs français et portugais et des Universités des deux pays. Le jury a pris en compte la qualité et l'effectivité de la coopération pour la réalisation du projet, mesurées par la rédaction conjointe des travaux publiés (livres, articles de revues scientifiques et thèses de doctorat en co-tutelle).

Quelques conférences ont été organisées, notamment :

- en 2003, avec le soutien de l'Ambassade de France le Professeur François Kourilsky a fait une conférence à l'Institut Franco Portugais sur la science de la complexité et a animé une session de discussion avec des chercheurs portugais directement liés au thème, particulièrement les membres du collège d'études avancées de l'Université Technique de Lisbonne, lieu des débats.

- en 2004, le Professeur Jean-Louis Le Moigne a réalisé des conférences « Sur la légitimation épistémologique des sciences de la conception » et « Complexité et citoyenneté, science et société » à Lisbonne.

- en 2009, la Professeur Anne Marie Christin de l'Université Paris Diderot Paris 7, co-directrice du centre d'étude de l'écriture et de l'image a donné à Lisbonne une Conférence intitulée « De l'illustration comme transgression ».

La France est un partenaire traditionnel du Portugal sur les plans culturel, scientifique et économique. Plusieurs générations de Portugais ont ainsi réalisé leur doctorat en France. Actuellement, d'autres pays, de langue anglaise (surtout le Royaume-Uni et les États-Unis) ou espagnole (Espagne), exercent une forte attirance sur les étudiants et les chercheurs portugais. Cependant les échanges entre le Portugal et la France restent très étroites dans les Universités françaises et portugaises comme cela est bien visible dans les programmes communautaires Erasmus par lesquels la France accueille de nombreux étudiants portugais. Dans l'autre sens les échanges sont moindres, en partie à cause de la faible connaissance du portugais par les étudiants français. Ceux qui viennent dans nos Universités sont très souvent des étudiants ayant double nationalité, française et portugaise, issus de la grande migration des Portugais vers la France à partir des années 1960.

En tous cas, le développement des connaissances linguistiques est tous à fait justifié. La diversité culturelle et linguistique est un atout pour une Université et pour

un pays. On sait bien que la proximité culturelle et linguistique facilite et accroît les échanges, notamment entre pays.

Il est important que l'APDF puisse dès à présent attirer ces jeunes Portugais connaissant la France, pour ses activités dans le cadre de réunions et de conférences afin de faciliter leur rencontre avec les docteurs en France et leur permettre de bénéficier de leur expérience pédagogique et scientifique dans ce pays. Il serait également intéressant de pouvoir entendre lors de ces réunions des professeurs encadrant la mobilité des étudiants entre le Portugal et la France faire le bilan de leurs expériences : apports, difficultés, potentialités, améliorations souhaitables, etc. En effet, il est très probable que des étudiants Erasmus poursuivent des études de doctorat en France. Il est également probable que la France continue à être un pays d'accueil pour leurs activités scientifiques. Comme responsable pour des programmes Erasmus avec des Universités françaises (Paris Dauphine et Grenoble), nous connaissons les attentes en ce sens de certains étudiants.

Il apparaît souhaitable de développer les échanges scientifiques et académiques en multipliant les échanges universitaires dans les domaines de la recherche et de l'innovation, et notamment par le développement des doctorats en co-tutelle. En ce sens, la mobilité d'étudiants et d'enseignants doit être favorisée car c'est un instrument efficace pour la construction d'un espace éducatif européen luso-français.

En ce qui concerne le champ d'action de l'APDF, ne pourrait-on pas réfléchir à son éventuel élargissement à d'autres pays francophones ? En effet, lorsqu'on est interrogé sur l'Association Portugaise des Docteurs en France, il est très fréquent de vérifier l'intérêt et la demande des docteurs en langue française ayant complété leur doctorat en Belgique, en Suisse francophone ou au Canada. L'ouverture de l'association à l'ensemble des docteurs en langue française au Portugal ne pourrait-elle pas être un moyen de contribuer à préserver la diffusion de la langue française confrontée à l'hégémonie de l'anglais ? L'enjeu de la langue française ne se réduit pas seulement à la France et dans un monde de globalisation du savoir et de la connaissance, la coordination des efforts pourrait élargir l'espace des objectifs de l'association et accroître ainsi son potentiel et son dynamisme pour l'avenir. La

question me semble devoir être posée aux spécialistes de la langue française présents lors de cette réunion sur les « assises de la présence du français au Portugal ». N'étant pas professeure de langues mais travaillant dans le domaine de l'économie, il me semble essentiel d'entendre l'opinion de ceux qui sont concernés de près par cette question pour pouvoir en rendre compte, en connaissance de cause, aux autres membres de l'actuelle direction.

PROPOSITIONS D'ENGAGEMENT¹

1. Identifier et soutenir les expériences de relance du *français précoce* dans le pays en les divulguant et en leur procurant un suivi didactique et logistique, extensible à d'autres expériences et contextes décentralisés d'apprentissage sur tout le territoire.

2. Élaborer une présentation promotionnelle argumentaire interactive et facilement accessible (*diaporama*) contenant plusieurs diapositives référentielles de l'univers français et francophones, sous forme de module ou de «produit» susceptible de circuler dans les écoles, et de procurer une image attrayante et utile de la langue française (personnalités, monuments, chansons, produits, technologie, culture, paysages, ...) en vue d'une approche affective et utilitaire du FLE.

3. Impliquer et engager institutionnellement les *entreprises françaises et francophones* installées au Portugal dans le sens d'une approche promotionnelle du français et d'une plus-value professionnelle du français, notamment dans le dépliant.

4. Bâtir un réseau de *groupe de pression pro-français* (langue) en mettant à profit les contacts et les associés de toutes nos associations à même de s'engager, d'agir et de réagir de façon visible en faveur du rayonnement du français au Portugal.

5. Faire parvenir aux écoles et enseignants 25.000 exemplaires d'un *dépliant* argumentaire promotionnel en faveur de l'apprentissage du français à tous les niveaux d'enseignement.

¹ Ces engagements ne visent bien sûr pas les actions de coopération linguistique et culturelle inhérentes à l'activité normale du SCAC.